--REPUBLIQUE FRANCAISE-
-DEPARTEMENT DE L'AVEYRON-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOUTRENS

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 15

Séance du jeudi 15 avril 2021

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Date de convocation : 9 avril 2021.

L''an deux mille vingt et un le quinze avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Goutrens, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme MOUYSSET Madeleine, Doyenne d'âge.

Présents : AUSTRUY Bénédicte, BELLIOT Odile, COUDERC Angélina, COUDERC Jean-Christophe, FOLTZ Jonathan, FRAYSSINET Nicolas, JACQUINET Grégory, LACASSAGNE Bérengère, LACOMBE Christophe, LAPORTE Alain, MIQUEL Romain, MOUYSSET Madeleine, NEGRE Michel, RIGAL Christine, TEULIER Julien.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 15, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

OBJET de la DELIBERATION : ***Budget photovoltaïque :*** vote du budget primitif année 2021.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif de l'année 2021 du budget photovoltaïque, dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Fonctionnement ***DEPENSES - RECETTES*** : *11 271.29 €*

Investissement ***DEPENSES - RECETTES*** : *18 977.40 €*

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ***APPROUVE*** le budget primitif du budget panneaux photovoltaïques de la commune pour l'année 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

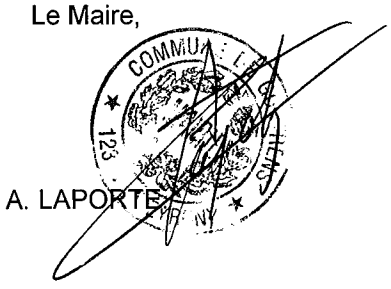

A. LAPORTE

Acte rendu exécutoire
suite à télétransmission
en Préfecture le :
et publication du : 9/04/21